



# Côté Pro - Logiciel

Un professionnel à vos côtés

Expert en évaluation, cession d'entreprises & biens immobiliers  
Membre du BNI Brest' même [www.cotepro-logiciel.fr](http://www.cotepro-logiciel.fr)

## PROPOSITION ABONNEMENT AU LOGICIEL « Côté Pro Logiciel »

### Descriptif de « Côté Pro Logiciel » :

C'est un outil simple d'utilisation qui permet d'établir un « avis de valeur » fiable. Il valide en finalité la possibilité (ou non) d'obtenir un financement auprès des organismes bancaires.

- ⇒ Logiciel adapté à toutes les activités liées aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat & aux Chambres de Commerce et d'Industrie
  - Toutes les activités commerciales (équipement de la personne, de la maison, téléphonie, etc.)
- ⇒ Méthodologie rationalisée
  - Saisie intuitive des liasses fiscales et navigation simple par onglets
  - Méthodologie structurée du retraitement de l'E.B.E.
  - Scoring (cases à cocher)
- ⇒ Résultat d'évaluation clair et explicite
  - Comprenant une fourchette haute et basse
- ⇒ Valorisation des parts des sociétés
  - Calcul automatique
- ⇒ Simulateur de faisabilité intégré
  - Conforte ou « recadre » la valorisation par une lecture des possibilités du remboursement de l'emprunt (sur 7 ans)
  - Met en évidence les possibilités de rémunération du dirigeant
- ⇒ Édition instantanée d'un rapport précis
  - Document personnalisable
- ⇒ Base mutualisée de données comparatives
  - Rapprochement et confrontation aux autres commerces analysés, voire, vendus pour certains.

### Abonnement (sur ordinateur défini au préalable) :

- ⇒ De un à deux postes : 95 € H.T. par mois et par poste
- ⇒ De trois à quatre postes : 90 € H.T. par mois et par poste
- ⇒ De cinq à six postes : 85 € H.T. par mois et par poste
- ⇒ De sept à huit postes : 80 € H.T. par mois et par poste
- ⇒ De neuf à dix postes : 75 € H.T. par mois et par poste
- ⇒ Plus de dix postes : Montant à définir

### Remarque :

- La grille tarifaire peut cumuler plusieurs antennes départementales et/ou régionales



# Côté Pro - Logiciel

Un professionnel à vos côtés

Expert en évaluation, cession d'entreprises & biens immobiliers  
Membre du BNI Brest' même [www.cotepro-logiciel.fr](http://www.cotepro-logiciel.fr)

## Durée d'un abonnement :

L'abonnement est souscrit à titre irrévocable pour une durée d'un an à compter du jour de la signature du contrat. Il pourra être révoqué par lettre recommandée avec « avis de réception » à l'expiration de la période initiale ou de toute autre période de renouvellement en respectant un préavis de deux mois.

## Formation :

Côté Pro Logiciel s'engage à effectuer une formation groupée d'une journée pour les utilisateurs. Ces derniers devront initialement posséder des compétences en comptabilité. Ensuite, Côté Pro Logiciel s'engage à « assister » les TROIS premiers mois ces utilisateurs, par téléphone, pour des questions liées à l'optimisation de leurs valorisations. Cet « assistantat » ne devra pas être plus de trois appels par semaine par utilisateur. Si toutefois les appels devaient être supérieurs il sera nécessaire de définir un « abonnement de support à l'expertise ».

## Mise à disposition :

Côté Pro Logiciel s'engage à donner la jouissance gratuite de cet outil de valorisation pendant UN MOIS. Passé ce délai l'abonnement devra être validé contractuellement.

## Préconisations techniques :

De par sa conception, le logiciel fonctionne uniquement sous les environnements Windows (Vista, Windows 7, 8,...) avec 2 GO de RAM minimum (4 recommandé). Une connexion internet active est nécessaire car les données sont hébergées sur nos serveurs. Pour éditer le rapport d'avis de valeur, vous devez disposer du logiciel Word de Microsoft (version 2003 minimum).

## Maintenance :

Côté Pro Logiciel s'engage à mettre en œuvre les moyens permettant d'assurer la continuité et la qualité du service pendant les horaires d'ouverture du client, soit du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, à l'exception des jours fériés français.

Les opérations de maintenance seront effectuées en dehors des heures d'ouverture. Le service pourra, le cas échéant, ne pas être accessible pendant l'opération de maintenance.

« CÔTÉ PRO LOGICIEL » – Vincent LEMAINE – 15 Chemin des Dames, 29260 LESNEVEN

✉ [vincent.lemaine@cotepro-logiciel.fr](mailto:vincent.lemaine@cotepro-logiciel.fr) – ☎ 02 98 83 51 37 – 📞 06.15.18.14.53

R.C.S. BREST 517 688 222 - N° de Gestion 2009 B 722



# Côté Pro - Logiciel

Un professionnel à vos côtés

Expert en évaluation, cession d'entreprises & biens immobiliers  
Membre du BNI Brest' même [www.cotepro-logiciel.fr](http://www.cotepro-logiciel.fr)

Côté Pro Logiciel s'engage à respecter l'intégrité des données du client traitées dans le cadre du service, et à s'efforcer d'en assurer l'accessibilité dans le cadre du service souscrit pendant la durée du contrat.

Au plus tard à la fin du contrat et si le client en fait la demande, Côté Pro Logiciel mettra à la disposition du client, dans le mois suivant une copie au format XML des données archivées le concernant et encore hébergées par Côté Pro Logiciel en application du contrat.

Pendant la durée du Contrat, Côté Pro Logiciel fera tous les efforts pour résoudre via un numéro d'assistance téléphonique, les difficultés rencontrées par les utilisateurs.

Les appels seront reçus les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le prix de l'assistance téléphonique est inclus dans celui du service concerné. Est exclue de l'assistance téléphonique toute question qui ne serait pas directement liée au service et/ou qui révélerait une insuffisance de formation initiale des utilisateurs.

Les Parties reconnaissent que, malgré le niveau élevé des normes de sécurité mises en œuvre par Côté Pro Logiciel :

- les données transmises par l'Internet transitent par des réseaux de communication électroniques indépendants ayant des caractéristiques et des capacités diverses et qui sont parfois surchargés,
- l'Internet est un réseau ouvert et que, par conséquent, les informations transmises par ce moyen ne sont pas protégées contre les risques de détournement, d'intrusion frauduleuse, malveillante ou non autorisée dans le système d'information de la société, de piratage d'extraction ou d'altération non autorisée de données, de programmes système et de fichiers, de contamination par des virus informatiques, etc.
- il appartient au client de prendre toutes les mesures appropriées incluant la sensibilisation et le contrôle des activités de leurs utilisateurs afin de protéger leur système d'information et leurs données contre une contamination par des virus et des tentatives d'intrusion non autorisées par des tiers.

Nous restons à votre disposition pour toutes explications complémentaires.

Vincent Lemaîne